



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION
SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS



POLE ÉGALITÉ DES CHANCES
DIRECTION ENFANCE JEUNESSE SPORTS

Proposition de composition d'une trousse à pharmacie en Accueil collectif de mineurs

Cette liste indicative est le fruit d'une réflexion partagée entre des médecins de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général et le médecin-conseil régional attaché à la Direction Régionale de Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, soucieux de répondre aux sollicitations d'un certain nombre de directeurs d'Accueils collectifs de mineurs.

Les soins de première urgence doivent être adaptés aux enfants, dans la limite des compétences du personnel d'encadrement.

Avant tout soin, il est impératif de consulter la fiche sanitaire de l'enfant afin de vérifier l'existence d'une éventuelle allergie médicamenteuse.

Tout soin à un enfant doit faire l'objet d'une transmission écrite dans le registre sanitaire de l'accueil et d'une information à sa famille au moment jugé opportun.

Produits préconisés :

- sérum physiologique en doses unitaires pour nettoyer les yeux, le nez...
- chlorhexidine aqueuse en doses unitaires pour désinfecter une plaie
- crème contre les ecchymoses type arnica ou Hémoclar*
- crème solaire haute protection
- crème contre les brûlures type Biafine*
- crème anti-histaminique locale contre les réactions cutanées allergiques type Parfénac*
- shampoing contre les poux
- paracétamol sous forme de sachets (posologie maximum : 60 mg/kg à répartir sur 24 heures) contre la fièvre et la douleur.

Matériel préconisé :

- gants à usage unique
- compresses stériles
- pansements micropore hypoallergénique
- paire de ciseaux
- pince à écharde
- lampe de poche
- abaisse-langues
- bandes type Velpeau* ou Coheban
- Aspi-venin*
- thermomètre auriculaire ou frontal
- préservatifs pour les séjours jeunes

Recommandations :

Veiller à la mise à jour régulière de la trousse à pharmacie : dates de péremption, remplacement des produits utilisés.